

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique d'aménagement du territoire Question écrite n° 51432

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur la lutte contre l'inégalité des territoires. Dans son récent avis « la réduction des inégalités territoriales : quelle politique nationale d'aménagement du territoire » le Conseil économique, social et environnemental préconise de conforter un développement équilibré de tous les territoires en privilégiant, dans la politique du logement, le développement du logement locatif social et l'investissement locatif dans l'ancien. Il lui demande si le Gouvernement compte suivre cette recommandation.

Données clés

Auteur: M. Philippe Le Ray

Circonscription: Morbihan (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 51432 Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 mars 2014, page 2256 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)